



POST TELEGRAPHS OFFICE

ARRÊTÉ

relatif au changement de dénomination de
la rue de Monnetier, file 8 de la ville de
Genève, section Cité.

du 22 octobre 1971

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la requête de l'association genevoise pour le suffrage féminin,
vu le préavis de la ville de Genève du 6 octobre 1971,
vu le préavis des Archives d'Etat du 23 septembre 1971,
vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 2 avril 1968,

ARRETE :

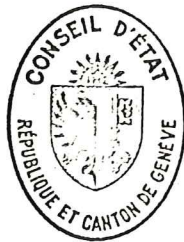
Il est donné le nom de :

Rue Emilie Gourd à l'actuelle rue de Monnetier.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur le 1er février 1972.

Communiqué à :

Travaux 6 ex.
Police 1 ex.
Sautier 3 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

Aménagement	
R	27 OCT. 1971
AHa	✓
Fpa	✓
JC	✓
MD	✓
GG	✓
RS	✓
du	✓
dr	✓

Halland